

► Echos du mouvement naturiste

en COLOMBIE

par Nicole SAINT-CLAIR.

On sait que la Colombie est située au nord de l'Amérique du Sud. Au nord-ouest, exactement. Sur les anciennes cartes, on voit figurer la Grande Colombie qui, en 1819, après s'être révoltée contre les Espagnols, dont elle était une colonie, s'était mise en république et comprenait alors le Vénézuéla, l'Equateur, la Colombie actuelle et Panama. Dix ans après, l'Equateur et le Vénézuéla formaient des Etats indépendants, et vers 1900, Panama faisait de même.

Dans ses limites actuelles, la Colombie a une étendue de 1.139.000 km², presque exactement le double de la France, mais cependant, avec une population de 8.700.000 âmes, soit près de cinq fois moindre que celle de la France.

De même que dans toute l'Amérique Centrale et du Sud (sauf le Brésil) on y parle l'espagnol. La culture française, comme dans tous les pays latins, y a laissé l'influence de son esprit précurseur et indépendant.

Voici un extrait de l'intéressante lettre que nous écrit Francisco Orrego Restrepo, président de la Société Naturiste de Colombie :

« J'aimerais faire savoir, si vous voulez bien le publier dans votre revue, qu'il existe aussi en Colombie une organisation semblable à la vôtre, que nous sommes en rapport avec beaucoup d'organisations similaires de tous les pays d'Amérique et l'Espagne. La « Société Naturiste de Colombie » fut fondée par moi-même voici sept ans, et depuis cette époque, je suis son président. Nous avons la personnalité juridique, mais nous manquons d'un organe de propagande. Toutefois, de temps en temps, nous sortons un bulletin polycopié.

« Nous aimerions nous mettre en rapport avec les organisations naturistes et entretenir des relations amicales avec leurs dirigeants, dans ce grand pays qu'est la France, la terre de la liberté, de l'égalité, de la fraternité. Ici nous possédons ces ouvrages du Dr Paul Carton, J. Poucel, Georges Lakhowsky, Victor Pauchet, Gustave Le Bon, Voltaire, Rousseau, etc. Nous aimerions recevoir le plus de livres possible relatifs à tous les problèmes de la santé.

« Petit à petit, nous pénétrons dans l'esprit de la population et, quoiqu'il existe des lois en vigueur sur la vaccination obligatoire, sur le monopole de la médecine, nous cherchons à maintenir notre indépendance spirituelle, notre émancipation ».

Cette société naturiste de Colombie fait partie d'un grand mouvement d'Amérique du Sud qui s'appelle « ALAS » (Action Libératrice de l'Amérique du Sud) dont elle est une section. Ce grand mouvement idéaliste fut fondé si-

multanément le 25 mai 1936 en Argentine et au Chili par le professeur Francisco Propato. Il a pour but d'entreprendre, dans une Amérique du Sud dont les pays seraient étroitement unis, une croisade pour la régénérescence de l'Homme.

Il semble que cette devise « Liberté-Egalité-Fraternité » dont parle notre correspondant, ait repris par-delà l'Atlantique, son éternel rôle d'idéal.

Mais dans chacun des pays faisant partie de cette association, on s'attache pratiquement à assainir l'hygiène physique et alimentaire de la population, à lutter contre l'alcool et le tabac. Evidemment, on n'en est pas encore au nudisme, mais il importe déjà que l'esprit naturiste soit agissant et efficace dans cette vaste partie du monde, et il nous plaît de saluer en la Colombie l'un de ses membres les plus actifs, et d'assurer M. Restrepo, président de la Société Naturiste Colombienne, de tous nos encouragements sympathiques.

Nicole SAINT-CLAIR.

★ ★ ★

SOCIÉTÉ NATURISTE DE COLOMBIE

Président-Fondateur: Fr. Orrego Restrepo.

PRINCIPES

1. — Nous croyons que, dans l'état social actuel, il est possible à tout individu, par l'emploi judicieux de meilleures méthodes d'hygiène et de perfectionnement individuel, de réaliser une évolution considérable dans nos destinées.

2. — Nous croyons que c'est la valeur des individus qui fait la valeur des sociétés, et que c'est elle qui détermine l'efficacité des institutions publiques.

3. — Nous croyons que chaque individu a comme devoir impérieux le respect de soi-même, celui de la collectivité et celui de l'avenir de la race humaine, et doit en conséquence faire de son propre perfectionnement la tâche essentielle de sa vie.

4. — Nous croyons que ce travail de perfectionnement a pour effet infaillible d'introduire dans la vie de l'individu une somme de bonheur proportionnelle à la valeur de ses efforts.

5. — Nous croyons que c'est dans l'étude des lois de la Nature et dans la fidélité avec laquelle il observe ses commandements que l'individu trouvera les guides les plus sûrs pour son évolution.

6. — Nous croyons que la pensée et la

volonté humaines ont un pouvoir considérable de vaincre, employées avec conscience dans le sentiment du bien, et que c'est cette force productive qui entraînera toute la nature humaine vers ses manifestations les plus élevées.

7. — Nous croyons absolument au progrès et au triomphe certain de la beauté sur la laideur, de la vérité sur l'erreur, du bien sur l'égoïsme, sur la haine et sur le mal.

8. — Nous croyons que ce n'est que par l'amour, la fraternité et la coopération, ces trois conditions du progrès collectif des peuples, que peuvent se réaliser toutes nos aspirations, et que rien de vrai, de beau et de bon, ne peut être édifié sur la haine, l'esprit partisan, racial ou de caste.

9. — Nous croyons qu'une sympathie universelle s'impose, avec le respect de tous les efforts sincères vers le bien, même s'ils paraissent en opposition, car les moyens de réalisation d'un avenir meilleur sont aussi nombreux que les genres d'individus.

10. — Nous croyons que, dans un corps sain, il doit y avoir un esprit pur et un cœur noble.

BUTS

1. — Le développement intégral de l'homme par l'application consciente des lois naturelles. En conséquence, exclusion de tout régime antinaturel et antiscientifique.

2. — Encourager l'étude des aliments et le moyen de s'en servir en conformité avec la constitution anatomique et physiologique, comme moyen de donner à l'hygiène physique et morale son plus solide fondement.

3. — La réalisation des exercices corporels à l'air libre, en pleine nature, afin que par son action vivifiante l'organisme soit préparé aux grandes évolutions vitales, et que le contact avec les beautés de la création ouvre l'âme aux plus nobles idéaux.

4. — L'étude des sciences naturelles et spécialement des plantes médicinales, pour que leurs vertus soient vulgarisées et que leur usage soit étendu.

5. — Demander à ce que l'on élargisse dans les écoles et les universités le cadre des études de botanique et de sciences naturelles, afin de préparer des techniciens et des experts dans ces branches.

6. — Encourager la culture des plantes médicinales dans tous les villages et la création d'herboristeries et de pépinières pour la propagation de ces plantes.

7. — Étendre l'étude et l'application thérapeutique des agents naturels comme moyen de revenir des erreurs par le moyen de la vérité scientifique.

8. — Obtenir la fondation dans chaque ville d'un laboratoire de Bromatologie, afin de déterminer la composition des aliments.

9. — Obtenir du Gouvernement une législation plus adéquate sur la profession médicale, son exercice et la responsabilité de ceux qui la pratiquent.

10. — Donner des formules scientifiques pour une alimentation rationnelle de la population, en rapport avec les climats et les conditions de vie.

II — Organiser une active propagande orale et écrite pour faire connaître les principales règles de médecine naturelle et tous les au-

tres principes qui orientent notre organisation.

12. — Fondation de bibliothèques fixes ou ambulantes pour défendre les œuvres scientifiques, thérapeutiques et d'hygiène, en accord avec nos principes.

13. — Création de centres de naturisme et établissement de relations avec ceux qui existent dans le pays et à l'étranger.

14. — Fondation de cliniques et de maisons de repos en pleine nature comme moyen de restaurer les forces et de rétablir les malades.

15. — Encourager et propager le bain quotidien quelle qu'en soit la nature : immersion, vapeur, etc.

16. — Organiser des excursions à la campagne, comme le meilleur moyen d'obtenir une bonne santé par l'exercice, la respiration au grand air et le contact avec la nature.

17. — Organisation de caravanes de scouts, afin d'accoutumer la jeunesse à ces exercices.

18. — Faire en sorte que soient plus intensives les campagnes de propagande sanitaire et que les employés des Offices de la Santé et de l'Hygiène fassent appliquer strictement les dispositions en vigueur dans leur département.

19. — Création de restaurants naturistes avec des plats d'un prix à la portée de toutes les bourses.

20. — Faire en sorte que s'intensifie l'enseignement de l'hygiène biologique dans toutes les écoles et collèges.

21. — Créer des récompenses pour les familles nombreuses pour les stimuler à avoir des enfants sains; de même créer des récompenses pour les plus beaux vergers d'arbres fruitiers, ou les potagers ou les cultures médicinales.

22. — Populariser les connaissances des notions les plus indispensables de la Pathologie générale, y compris les lois qui régissent l'hérédité.

23. — Fondation de coopératives d'alimentation.

24. — Législation sur l'Eugénisme et certificat prénuptial.

25. — Création d'écoles d'infirmières et d'assistantes sociales.

MONTALIVET-LES-BAINS

Gironde

LOTISSEMENT DE « LA VIE AU SOLEIL »

Dans le plan d'extension de Montalivet, une option a été prise sur un quartier à bâtir, merveilleusement placé au cœur d'une pinède, aux confins de Montalivet, de la plage et du Centre Hélio-Marin. Ce lotissement comprend 21 parcelles, toutes bien situées, réservées à des acheteurs naturistes.

Pour tous renseignements (plans, superficies, prix, conditions), s'adresser à « La Vie au Soleil ».

30 % à verser seulement sur les parcelles souscrites. Aucune obligation de bâtir.